



**Rejoignez le syndicat de la profession !**



*Cliquez ici pour adhérer en ligne*



*Téléchargez le bulletin d'adhésion et diffusez le ici*

**2017-2018 - Lettre du SNUipp-FSU n°52**

**Sommaire :** Rencontre avec le SNUipp, Mouvement, CAPPEI, permutations, directeur spécialisé, temps partiel, carte scolaire, réunions syndicales, Métier, hors classe, agenda, retraite





L'équipe du SNUipp-FSU 06 vous propose de venir à la rencontre de votre équipe pédagogique dans votre école pour discuter à bâtons rompus de vos préoccupations du moment : carte scolaire, questions éducatives, mouvement, carrière, etc.

Rien n'est tabou : tous les sujets sont pertinents !

**Comment organiser un déjeuner du SNUipp ?**

**Lire la suite**

---



**Serveur Iprof mouvement  
ouverture entre le 16 mars et le 29 mars**

**Le SNUipp-Fsu vous renseigne, vous informe, vous conseille,  
vous défend dans un souci d'équité et de transparence.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question en amont et  
pendant l'ouverture du serveur !**

**Le SNUipp-FSU 06, c'est 7 élu(e)s sur 10 à la CAPD**

**Toutes nos aides et tous nos conseils ICI**

**\*La circulaire de l'IA est désormais parue. [Ici](#)**

**ATTENTION** pour les collègues à titre provisoire ou sans poste: **3 voeux géographiques obligatoires [Lire ICI](#)**



### **Calendrier prévu**

- 21 février 2018 : Publication de la circulaire de l'IA « Mouvement 2018 »
- 16 au 29 mars : Ouverture du serveur lprof pour le mouvement à TD
- 6 avril : envoi des accusés de réception Mouvement dans les boîtes lprof des collègues - **DOUBLES au SNUipp !**
- Dès le 8 avril et au plus tard le 13 avril, je renvoie l'accusé de réception à l'IA si erreur. **COPIE au SNUipp dans tous les cas.**
- A partir du 16 avril : groupes de travail mouvement (vérification des barèmes ; des postes ; étude des priorités médicales)
- Lundi 15 mai : Capd du mouvement à TD.



**Situation sociale particulière et grave : [ICI](#)**

**Possibilité de faire un dossier pour le mouvement** auprès de l'assistante sociale du Rectorat

**Annexe 2 + courrier + PJ à retourner avant le 16 mars 2018** à la conseillère technique du service social du Recteur + informez la Dipe 2

**[COPIE de l'annexe + du courrier au SNUipp pour suivi lors des groupes de travail](#)**



## Première liste de postes vacants.

Le SNUipp-FSU vient de constituer une première liste de postes vacants dans la perspective du mouvement 2018. Cette liste n'est pas exhaustive et nous la compléterons au fur et à mesure des informations.

Ce travail de fourmi a demandé un énorme investissement des militants du SNUipp-FSU. Malgré tout il peut y avoir des oublis ou des erreurs. N'hésitez pas à nous contacter.

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu vous rappellent cependant que tout poste est susceptible d'être vacant.

Nous conseillons à chacun(e) de demander tous les postes qui les intéressent, vacants ou non.

**Ils sont ici**



**Samedi 17 mars** 8h30 – 11h30 Nice Ecole La Digue des Français mixte  
2 - Réunions Spéciale Mouvement PFSE

**Permanences au siège** du SNUipp-FSU tous les jours pendant la période du mouvement.



## **Un groupe de travail chargé d'étudier les candidatures aux formations du Cappei s'est réuni ce jour à l'IA.**

Les élu(e)s du SNUipp-Fsu sont largement intervenus et ont suivi de près les travaux en lien avec les doubles fournis par les collègues (3 demandes, dont nous avons copie, ont d'ailleurs été rajoutées au document initial car omises par l'administration).

**A noter que le SNUipp-Fsu a été la seule organisation syndicale à intervenir en séance.**

Le SNUipp a également demandé à abonder le nombre de départs eu égard aux besoins importants sur le terrain.

13 départs l'an dernier pour 37 candidatures (10 départs Cappei + 3 départs de titulaires d'un Capa sh retenus sur des modules de professionnalisation).

**31 candidatures cette année, en diminution donc, et 16 départs à ce jour prévus** (dont 3 départs de titulaires d'un Capa sh retenus sur des modules de professionnalisation).

Ce qui, malgré tout, pour le SNUipp reste cependant largement insuffisant eu égard aux nombreux postes vacants sur les différents parcours.

**Nous réinterviendrons en Capd pour tenter d'obtenir de nouveaux départs.**

Tout cela doit cependant être entérinée lors de la **CAPD du 21 mars prochain.**

Le SNUipp-Fsu a également demandé qu'un appel ouvert soit prévu concernant les tuteurs qui accompagneront les stagiaires Cappei. Accord de l'IA mais des critères de choix seront définis en amont selon les besoins identifiés.

Le SNUipp-Fsu a également demandé à ce que l'an prochain une journée entière d'information Cappei soit prévue (et non 1/2 journée), comme les textes le prévoit, avec la présence d'enseignants, de formateurs...afin de permettre un meilleur échange d'informations partagées pour les collègues qui postulent. Accord de principe. A suivre l'an prochain...

Le SNUipp-Fsu a porté aussi la demande de mettre en place une formation qualifiante "langue des signes" et braille dans le département l'an prochain. L'IEN Ash a indiqué avoir déjà posé de nombreux jalons et espère pouvoir aboutir à la rentrée prochaine dans le cadre des stages MIN concernant la langue des signes (moins abouti à ce jour concernant le braille). Il faut cependant accord du Rectorat et du MEN. A suivre de près.

### **Pour rappel:**

- **pour les collègues retenus en formation Cappei, obligation de participer au mouvement en demandant des postes dans le parcours prévu. Une priorité 13 est prévue dans ce cadre.**
- **pour les collègues déjà titulaires d'un Capa sh et retenus dans le cadre d'un module de professionnalisation, pas d'obligation de participer au mouvement.**

**N'hésitez pas à nous contacter pour toute question sur votre mouvement !**



## **Changer de département**

Les résultats des permutations informatisées seront connus pendant les vacances **le 5 mars.**

Les militant(e)s du SNUipp-FSU tiendront une permanence ce jour là pour informer les collègues.

## **JE POSE MA CANDIDATURE**

**Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école ou d'établissement d'éducation adaptée et spécialisée et d'école annexe ou application. Année scolaire 2018-2019**

**Circulaire**

**Annexe conditions d'inscription EAS 2018**

**Notice de candidature Art 4 – 6 et 7 2018**

**Notice de candidature Art 5 2018**

**Copie au SNUipp-FSU pour suivi en commission paritaire**

**Mon temps partiel**

## **Demandes de TEMPS PARTIEL 2018**

Comme l'an dernier, le SNUipp-Fsu demandera à l'IA d'accorder toutes les demandes de temps partiel quelles qu'en soient les raisons.

Cependant, l'an dernier encore l'IA a refusé des temps partiels sur autorisation.

**Les entretiens de temps partiel auront lieu le 11 avril et le 30 mai.**

**Lire ici**



## **La mobilisation se poursuit, en alliance avec les parents d'élèves, en perspective du CDEN qui se tiendra le 23 février.**

Des mobilisations sont encore en cours.

Les premiers acquis obtenus démontrent l'importance des remontées des écoles sollicitées par le SNUipp-FSU 06, et de la mobilisation des collègues le jour de la grève départementale.

Cette lutte s'inscrit dans la dynamique nationale initiée par le SNUipp-FSU au tour des mots #PasPlusde25 par classe et pas #PasPlusde20 en éducation prioritaire.

**Toutes les mesures sont ici**

**Déclaration liminaire du SNUipp-FSU lors du comité technique du 15 février**



**2ème série des demi journées**

**INFOS Syndicales du SNUipp-FSU (du 17 Mars au 7 avril)**

**Venez nombreux ! Les sujets de discussion ne manquent pas !**

**OUVERTES à TOUTES et à TOUS**

**Ces réunions sont un droit acquis par la profession, faisons le vivre !**

**dates et lieux des réunions ici**

► Pour rappel chaque collègue a droit à 2 demies-journées d'information syndicale hors temps de travail sur l'année.

Ce temps de réunion (6 heures) peut être dès lors récupéré sur les 108 heures hormis APC (concertations pédagogiques) OU sur la "Journée de solidarité"

Chaque collègue a également droit à 3 heures d'information syndicale sur le temps de travail.

DANS TOUS LES CAS, n'oubliez pas d'informer l'IEN de votre participation aux réunions d'informations syndicales au plus tard 48 heures avant la réunion.

### **modèle de courrier**



## **Colloque : à l'école , travailler avec la difficulté**

Le SNUipp-FSU a tenu un colloque autour des difficultés scolaires . Jacques Bernardin, Jeanne Moll, Florence Savournin et Stanislas Morel ainsi que plusieurs enseignantes de terrain ont rappelé l'importance de disposer de temps pour croiser les regards sur la difficulté et y répondre en équipe et des moyens pour prévenir la difficulté scolaire et mieux accompagner les élèves.

Il n'y a pas une difficulté scolaire mais une diversité de situations, a rappelé d'emblée Jacques Bernardin en ouverture du colloque "À l'école travailler avec la difficulté" organisé jeudi 23 novembre par le SNUipp-FSU.

Ces difficultés, ordinaires ou spécifiques, sont l'une des préoccupations majeures des enseignants, tous les jours confrontés à l'hétérogénéité des classes. Comment y répondre? Comment conjuguer aide dans la classe et hors la classe ?

### **Lire la suite**



## Université d'automne du SNUipp-FSU : un succès salué par la presse !

Choukri Ben Ayed, Françoise Lantheaume, Boris Cyrulnik ou encore Roland Goigoux ont impressionné les quelque 400 personnes participant à la 17e édition du 20 au 22 octobre à Port Leucate par la qualité de leur intervention. Le journaliste Luc Cédelle, du pôle Éducation du Monde, a suivi toute l'Université et la relate dans son blog.

Le journaliste Luc Cédelle, du pôle Éducation du Monde, a participé à l'Université et en relate toute la richesse dans son blog: [ici](#)

[Dossier complet ici](#)



**« Enseigner : un métier d'exécutant ou de concepteur ? Quels savoirs et quelles pratiques pour démocratiser l'école ? »**

**C'est le thème du colloque national organisé par le SNUipp-FSU à la Bourse du travail de Paris les 3 et 4 avril prochains.**

PISA, PIRLS, TIMMS... Chaque parution de résultats des différentes enquêtes internationales vient rappeler à quel point notre système éducatif est inégalitaire.

Le poids de l'origine sociale d'un élève sur ses performances scolaires est bien plus marqué en France que dans les autres pays de l'OCDE et l'écart entre les plus forts et les

plus faibles ne cesse de se creuser. Cette inégalité face à l'éducation est la première des injustices auxquelles les enseignantes et les enseignants des écoles se confrontent au quotidien. C'est bien sûr affaire de moyens - l'école française reste largement sous-investie si on la compare aux autres pays de l'OCDE - mais c'est aussi affaire de choix de politique éducative.

## **8 collègues de notre département seront présents**

[Lire la suite](#)



## **Passage à la hors-classe : nouvelles modalités d'accès : premiers éléments**

Le projet de note de service nous a été présenté lors d'une réunion de concertation le 5 février.

Les modalités d'accès à la hors classe évoluent en raison de la mise en place de PPCR et du principe d'un déroulement de carrière sur au moins deux grades. Cette année est une année transitoire.

Les CAPD du printemps 2018 examineront la situation de tous les collègues ayant au moins deux ans d'ancienneté dans le 9ème échelon.

Pour celles et ceux qui ne seront pas promu-es à l'issue de cette campagne 2018, l'appréciation finale émise par les DASEN ne sera pas revue et sera conservée pour les campagnes de promotion à la hors classe des années suivantes.

Les 3e rendez-vous de carrière qui ont lieu actuellement ne concerneront que la campagne 2019.

Cet article vous présente les points discutés, un article plus complet sera publié dès la parution des textes.

[Lire la suite](#)



## **AGENDA provisoire**

### **FEVRIER**

Jeudi 22 février : groupe de travail postes adaptés

Vendredi 23 février: CDEN

### **MARS**

**5 mars: résultats permutations informatisées (changement de département)**

**17 mars au 7 avril: réunions Infos syndicales SNUipp-Fsu**

**21 mars** : CAPD: refus disponibilités, Départs Cappei, Ddeass, LA PE ...

**16 au 29 mars : MOUVEMENT à Titre définitif 2018: OUVERTURE du serveur lprof.  
PERMANENCES Mouvement durant toute la durée du serveur**



## **SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook**



**CALCULEZ votre retraite:** <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

**PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !**

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux.

Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

**[Lire la suite et modèle de lettre](#)**

**SNUipp-Fsu 06** : <http://06.snuipp.fr> - Mail : [snu06@snuipp.fr](mailto:snu06@snuipp.fr)

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice -  
Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail : [http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06\\_infos](http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos)

